

FONDATION NATIONALE DES RÉALISATIONS AUTOCHTONES

MÉMOIRE REMIS AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

MÉMOIRE SUR LES CONSULTATIONS PRÉ-BUDGÉTAIRES – 2011

Résumé

Il est essentiel d'accorder de l'attention aux problèmes d'éducation si l'on veut que les générations (futurs et actuels) d'enfants et de jeunes autochtones puissent devenir des travailleurs à part entière et ainsi réduire les graves pénuries de main-d'œuvre qui menacent notre future prospérité.

Il est important d'investir dans deux secteurs clés pour le bien-être actuel et futur du Canada, soit améliorer la qualité de l'enseignement de la maternelle à la 12^e année pour les Autochtones, les Inuits et les Métis, et faire en sorte que tous les élèves ayant les notes nécessaires pour faire des études postsecondaires ou un apprentissage professionnel disposent des ressources dont ils ont besoin.

La Fondation nationale des réalisations autochtones est un moyen responsable et attrayant de faire en sorte que les fonds fédéraux permettent d'obtenir les résultats voulus.

Le conseil pré-budgétaire du Comité permanent des finances est le moyen par lequel le Parlement, qui est la voix du peuple au Canada, conseille le ministre des Finances et le gouvernement du Canada. Ces conseils sont d'une importance capitale en ces temps de crises financières internationales aiguës, et il faut réduire de façon draconienne les dépenses du Canada pour assurer sa prospérité.

Le gouvernement et le Parlement sont confrontés à des décisions difficiles, eu égard aux intérêts opposés dont ils doivent tenir compte. La Fondation nationale des réalisations autochtones reconnaît la responsabilité cruciale du Comité et souhaite à ses membres de garder l'esprit clair et d'avoir la force de tenir le cap et la sagesse de trouver le juste équilibre. Les fonds recommandés doivent à la fois répondre aux besoins urgents de la population et aux besoins économiques du Canada.

Bien qu'il soit vrai que la Fondation fasse la promotion des intérêts des gens qu'elle défend – elle permet aux jeunes autochtones de réaliser leur plein potentiel grâce à l'éducation et à la formation – elle ne le fait pas à des fins égoïstes, mais bien pour défendre les intérêts de tout le Canada.

La Fondation est une association caritative apolitique agréée par le Canada et financièrement responsable qui, depuis 25 ans, soutient et célèbre les réalisations du

potentiel des Autochtones, des Inuits et des Métis (celles des jeunes, en particulier), et fait la promotion de ces réalisations.

Nous sommes réputée depuis longtemps pour notre administration responsable, efficace et transparente. Cette réputation, ainsi que nos stricts processus de sélection et de suivi, assurent que les fonds que nous gérons servent bel et bien à réaliser les buts que nous poursuivons.

La Fondation est considérée par les secteurs privé et public comme une organisation solide d'une crédibilité à toute épreuve. Elle est tenue en haute estime par les Autochtones, les Métis et les Inuits et par les organismes nationaux et régionaux.

L'une de nos principales activités est l'attribution de bourses d'études. En effet, nous avons accordé plus de 42,7 millions de dollars à plus de 11 500 étudiants. Nous sommes le deuxième donateur de bourses aux Autochtones après le gouvernement fédéral. En ma qualité de PDG de la fondation, je suis fier de pouvoir déclarer que plus de la moitié du total a été distribué ces cinq dernières années. De plus, le soutien du secteur privé s'est accru au cours de cette période.

L'an passé, la Fondation a aidé 204 étudiants qui voulaient devenir infirmiers, 133 futurs médecins et dentistes, 70 candidats au doctorat, 226 étudiants en maîtrise, 115 étudiants en affaires et en commerce, 25 étudiants en génie, 87 futurs avocats, 71 étudiants en travail social, 107 futurs enseignants, pour n'en nommer que quelques-uns. Bien que ces chiffres soient impressionnants, nous sommes encore capable de répondre à 20 % des besoins des étudiants qui sollicitent notre aide.

La Fondation n'offre pas que des bourses. En effet, par l'intermédiaire de son institut virtuel des réalisations autochtones, elle peut appuyer les initiatives du gouvernement en servant de carrefour où les parties peuvent situer et reconnaître les pratiques exemplaires des écoles primaires et secondaires et en faire la promotion, et ce, partout au Canada.

Chacun a un rôle à jouer dans cette entreprise et chacun profitera de son succès. Nous faisons appel à la charité d'un nombre grandissant de citoyens canadiens et nous leur demandons de nous donner les fonds dont nous avons tant besoin. En coopération avec l'Association des universités et collèges du Canada, nous tentons de faire collaborer groupes autochtones d'une part et administrateurs et universitaires d'autre part à la création et à la mise en œuvre d'un plan d'action permettant d'améliorer l'accès des Autochtones aux études supérieures et leur succès au collège et à l'université.

Qui plus est, la Fondation nationale des réalisations autochtones a acquis une expérience considérable de la collaboration avec la fonction publique dans le but de rédiger des propositions tenant compte des réalités du gouvernement (qui doit réduire ses dépenses) et des réalités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, aujourd'hui et au cours des

années difficiles qui nous attendent. Nous sommes d'avis que, même s'il doit sabrer dans tous les secteurs, le gouvernement peut être encouragé à considérer un investissement dans l'éducation comme un investissement avisé, prudent et nécessaire. Nous invitons donc les organismes gouvernementaux à solliciter l'appui de la Fondation, qui peut les faire profiter de son expertise et de son expérience dans l'élaboration de solutions créatives.

La Fondation reconnaît sa responsabilité pour ce qui est de faire en sorte que non seulement les sommes versées soient utilisées à bon escient mais aussi qu'elles servent à obtenir davantage de financement de la part des gouvernements provinciaux, du secteur privé et de simples citoyens.

La Fondation vient de faire une proposition aux ministres des Affaires autochtones et des Ressources humaines, eu égard au besoin urgent de subventions supplémentaires pour les élèves autochtones, inuits ou métis désireux d'effectuer des études postsecondaires, de se former à un métier ou de faire un apprentissage. Cette proposition est la suivante : que le gouvernement du Canada accorde à la Fondation les sommes que celle-ci parviendra à obtenir du secteur privé, des associations caritatives et de la communauté autochtone.

La Fondation a obtenu des succès remarquables en attirant des millions de dollars de subventions du secteur privé pour le financement de ses bourses d'études. Malgré cela, les leaders du secteur privé continuent de me faire remarquer qu'ils s'attendent à ce que le gouvernement du Canada joue un rôle important dans l'amélioration de l'avenir des Autochtones canadiens, notamment en leur octroyant une aide financière dans le domaine de l'éducation. Je sais que les subventions fédérales seront pour le secteur privé une incitation à jouer un rôle essentiel dans nos activités. J'ai bon espoir qu'elles encourageront les chefs d'entreprise canadiens à verser des sommes importantes aux étudiants autochtones par l'intermédiaire de la Fondation, un organisme en lequel ils ont confiance et qu'ils savent être capable de produire des résultats et de gérer les investissements de façon responsable.

Nous aimerions que le gouvernement fédéral s'engage à nous accorder une nouvelle subvention de 50 millions de dollars, soit le même montant que la somme réunie par le secteur privé pour les bourses d'études de la Fondation, ce qui fait un total de 100 millions de dollars. De plus, nous avons l'intention d'obtenir des subventions plus importantes les prochaines années en faisant appel à la générosité des provinces et des territoires.

La Fondation a toujours fait preuve de sa capacité à tirer le maximum de chaque dollar qu'elle reçoit. Notre priorité, ce sont nos étudiants : nous pouvons montrer que les fonds attribués vont aux jeunes qui en ont besoin. Malheureusement, les besoins sont encore largement insatisfaits et le potentiel à exploiter est encore sous-utilisé. Nous pourrions

faire davantage pour aider le Canada à investir dans les jeunes autochtones, inuits et métis. Nous avons le potentiel d'améliorer nos résultats et, ainsi, de rendre les investissements fournis encore plus profitables pour l'élève et pour l'économie du pays.

La Fondation facilite la collaboration entre éducateurs, communautés, employeurs, conseils scolaires, associations d'enseignants et compagnies qui veulent faire preuve de leur responsabilité sociale, un exercice qui prend pour elles tout son sens.

Résultat : une relation véritable et à très long terme qui permettra aux parties de relever de nouveaux défis, de saisir de nouvelles occasions et de surmonter ensemble les épreuves qui les attendent.

De plus, nous faisons connaître aux jeunes autochtones, inuits et métis les possibilités d'emploi offertes par plusieurs secteurs d'activités. Entre autres, nous leur présentons des courts métrages documentaires intitulés *L'industrie en classe* et des documents à l'appui, et ce, dans le but de leur faire connaître leurs options de carrière et de les motiver à poursuivre leurs études. Par exemple, nous avons créé, avec l'appui de la *Companhia Vale do Rio Doce*, un module sur l'exploitation minière, ainsi que d'autres modules, qui portent sur la santé, le transport ferroviaire, la télédiffusion, la justice, les transports, etc.

La Fondation s'est associée à cinq compagnies afin d'aider des Autochtones à recevoir la formation et l'apprentissage dont ils ont besoin dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière.

Donner une meilleure éducation aux Autochtones, aux Inuits et aux Métis n'est pas qu'une noble entreprise. Cette entreprise a, de plus en plus, des répercussions importantes sur l'avenir du pays. Nous commençons à peine à ressentir les effets des bouleversements démographiques qui nous attendent. En effet, un grand nombre de personnes âgées prennent leur retraite sans que des travailleurs plus jeunes puissent les remplacer. Les ressources humaines peinent à trouver de nouveaux spécialistes de la santé qui s'occuperont de la population vieillissante. Les jeunes autochtones jouent deux rôles paradoxaux dans l'équation : d'une part, ils constituent le groupe démographique canadien dont la croissance est la plus rapide (des centaines de milliers de jeunes autochtones brillants et créatifs tentent de se donner un avenir) et, d'autre part, ils sont ceux qui sont les moins éduqués. Nous devons avouer que certaines personnes ont réussi à s'en sortir et que nous sommes fiers d'elles. Cela dit, nous ne pouvons que déplorer la situation globale.

Notre travail nous amène à constater en personne les espoirs qui animent nos jeunes. Nous lisons leurs demandes d'aide. Nous nous réjouissons quand nous entendons parler des succès de ceux que nous aidons et nous nous attristons à la nouvelle que nos fonds sont limités et que nous ne pouvons pas contribuer à réaliser le riche potentiel de ces jeunes.

Si quelque 28 % des élèves canadiens poursuivent des études postsecondaires, seulement environ 8 % des élèves autochtones font de même.

Au Canada, la vaste majorité des élèves d'écoles primaires obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Or, seulement environ 53 % des élèves autochtones, voire moins, obtiennent de diplôme de base.

Le Canada paie très cher cette situation : nous risquons ainsi de mettre en péril notre futur bien-être socio-économique. Si le Canada ne fait rien pour l'éducation des jeunes autochtones, des centaines de milliers de jeunes ne pourront pas aider ce pays à ralentir la contraction de son marché de l'emploi. Sinon, ils ne seront tout simplement pas là quand on a besoin d'eux. Nous devons nous y mettre dès maintenant – les diplômés ne se bâtissent pas en un jour.

En quoi cela constitue-t-il un investissement? Selon le rapport publié l'an dernier par le Centre d'étude des niveaux de vie, le Canada réduirait ses seules dépenses de 115 milliards de dollars au cours des 15 prochaines années si les jeunes autochtones recevaient la préparation nécessaire leur permettant de jouer un rôle actif au sein de la main-d'œuvre canadienne.

Toujours selon ce rapport, cet investissement stimulerait grandement l'économie canadienne au cours de la même période. En effet, il estime que le Canada profiterait d'un effet positif cumulatif de l'ordre de 401 milliards de dollars pour son produit intérieur brut si l'on parvenait à éduquer ces jeunes et à leur trouver de l'emploi.

La Fondation se sent encouragée par le fait qu'on discute de plus en plus, partout au Canada, du besoin urgent d'aider les étudiants autochtones à réussir, en consacrant plus d'efforts à leur éducation. Tous les secteurs parviennent à la même conclusion : c'est une question de simple bon sens que d'investir dans l'éducation des jeunes autochtones. En effet, le Canada récolterait alors les fruits généreux de ses investissements : ces étudiants feraient alors profiter de leur labeur l'économie de leur village et celle du Canada tout entier. Il faut féliciter les étudiants eux-mêmes qui, contre toute attente, ont terminé leurs études secondaires et ont été admis dans des établissements d'enseignement postsecondaire. Si nous les appuyons, ils pourront servir de modèles et inspirer les changements nécessaires chez les Autochtones, les Inuits et les Métis, qu'ils vivent en milieu rural ou en milieu urbain.

Nous vous prions, au nom de tous les Canadiens, de recommander l'accroissement des investissements que nous recevons, afin de faire en sorte que les jeunes autochtones soient prêts à édifier le Canada de demain ainsi que leur propre carrière. Il faut que notre génération soit fière du patrimoine qu'elle léguera aux futures générations.

NOS RECOMMANDATIONS

1. Que le gouvernement fédéral augmente son aide financière pour assurer l'accès aux études postsecondaires, à la formation et à l'apprentissage pour les jeunes autochtones, métis et inuits.
2. Que le gouvernement fédéral verse à la [Fondation nationale des réalisations autochtones](#) une subvention équivalente à celle versée par le secteur privé. Ainsi, ce dernier aidera davantage les jeunes autochtones à avoir accès aux études postsecondaires, à la formation et à l'apprentissage.
3. Que le gouvernement fédéral accroisse son appui financier aux programmes éducatifs destinés aux Autochtones, aux Inuits et aux Métis, et ce, de la maternelle à la 12^e année.